



SEPTEMBRE 2020

# **LE JOURNAL MUNICIPAL DE RANGUEVAUX**

N°332

## **Le mot du Maire**

Plusieurs familles m'ont fait part de leurs interrogations ou de leur mécontentement à propos du nouveau réseau de bus exploité par la Trans-Fensch. Ce nouveau réseau est marqué par la recherche d'économies. L'objectif est d'éviter au maximum la circulation de bus très peu ou pas utilisés.

Comment en est-on arrivé là ? Très simplement parce que la société exploitante du réseau de transports urbains a vécu au-dessus de ses moyens depuis de nombreuses années au point d'être aujourd'hui à la limite du dépôt de bilan. Résultat : suppression de services, modification d'horaires, bus surchargés, avec l'espoir de sauver la société au prix d'économies drastiques imposées aux usagers.

Ranguevaux disposait jusqu'à présent de 10 à 12 services par jour vers Hayange et Florange. Le projet initial de Trans-Fensch prévoyait uniquement le maintien de 3 services par jour, essentiellement scolaires.

Face à cette situation, je suis intervenu pour expliquer que cette réduction de service était inacceptable. Après de longues discussions, j'ai finalement obtenu le maintien de 6 services quotidiens en semaine et trois le samedi, ainsi que la mise en œuvre d'un transport à la demande les après-midi. Pour autant, certains horaires apparaissent insatisfaisants, voire incohérents.

Aujourd'hui la plupart des Communes sont placées dans une situation identique et personne ne connaît l'issue de cette réorganisation.

Je propose à l'ensemble des usagers des transports urbains de faire remonter leurs observations au Président du S.M.I.T.U (1A, Avenue Gabriel Lippmann - 57970 YUTZ), et à la Trans-Fensch (6, Rue de Longwy - 57190 FLORANGE).

Je reste bien sûr à leur écoute pour assurer le suivi de leurs demandes.

Philippe GREINER

## INFORMATIONS / SERVICES

Dans la situation de crise sanitaire actuelle, la fête du sport (6 septembre) et le vide-grenier (13 septembre) sont supprimés.

### ACCUEIL PERISCOLAIRE

Le service d'accueil périscolaire reprend **mardi 1<sup>er</sup> septembre** à l'école maternelle :  
les lundi, mardi, jeudi, vendredi : de **7h30 à 8h30**, de **12h00 à 13h30** et de **16h00 à 18h30**.

Retrait des dossiers auprès de Mme Allison MALECKI.

☎ **06 20 36 03 85**

✉ **Mpt-ranguevaux@sfr.fr**

Pour l'accueil des enfants le matin, il est rappelé qu'une inscription est obligatoire **48 heures à l'avance**.

### COUPURE DE COURANT

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique, ENEDIS réalisera des travaux qui nécessiteront une ou plusieurs coupures d'électricité **le vendredi 11 septembre de 8 h 30 à 15 h**.

Les rues concernées sont :

- la totalité de la rue de Neufchef,
- du n°1 au n°7 rue de la Raide Côte

Le courant sera rétabli sans préavis.

### BALAYAGE DES RUES

La prochaine tournée de balayage des rues aura lieu le **lundi 14 septembre** au matin.

Merci aux automobilistes de libérer à cette date les trottoirs et caniveaux des véhicules en stationnement.

### BATTUES DE CHASSE

Des battues de chasse sont organisées en forêt communale de Ranguevaux et dans la forêt privée (Roches et Carrières) :

- **18 et 31 octobre 2020**
- **8 et 22 novembre 2020**
- **10 et 20 décembre 2020**
- **10 et 24 janvier 2021**
- **7 et 21 février 2021**

L'adjudicataire de la chasse privée du Frounel informe des battues de grands gibiers qui seront organisées dans le massif de Frounel (derrière le lotissement de la Cueillerotte) aux dates suivantes :

- **17, 21, 25 et 28 octobre 2020**
- **7, 14, 22 et 29 novembre 2020**
- **5, 13, 19 et 27 décembre 2020**
- **10, 16, 24 et 31 janvier 2021**

*La plus grande prudence est recommandée aux promeneurs qui sont tenus de respecter les périmètres de chasse*

## FINANCES PUBLIQUES

La Direction des Finances Publiques de Moselle vous annonce le démarrage dans le département du dispositif "paiement de proximité" permettant aux administrés de régler en numéraire les factures émises par les collectivités et Etablissements Publics de Santé, les amendes et les impôts en phase amiable de moins de 300 € chez les buralistes-partenaires agréés qui ont rejoint le dispositif.

Fonctionnement du dispositif :

Sur chaque facture concernée par cette prestation sera apposé un datamatrix (QR code) généralement en bas à gauche de l'avis permettant d'identifier l'utilisateur et sa créance. Ce datamatrix est le garant de la confidentialité.

Pour régler sa facture, l'utilisateur doit se rendre chez un buraliste partenaire agréé, puis la scanner lui-même. Le buraliste encaisse la somme indiquée (inférieure à 300 €) soit en numéraire, soit par carte bancaire, un justificatif vous sera remis.

Le paiement est automatique, pris en compte par la D.G.F.I.P, le lendemain (si le règlement est effectué avant 15 heures).

Voici quelques buralistes partenaires :

FLORANGE : La Tabatière  
HAYANGE : Tabac de la Gare  
                  Tabac le Wilson  
UCKANGE : Tabac Presse Ring

## INFORMATIONS ASSOCIATIVES

### U.S.R

Le Club recrute pour la saison 2020-2021. Cela s'adresse aussi bien aux filles qu'aux garçons (les jeunes nés en 2013, 2014 et 2015 inclus), ainsi que pour l'équipe sénior (à partir de 19 ans).

Pour tous renseignements, merci de vous adresser à :

. M. Alain KELLER, Président  
(03.82.57.00.45),

. M. Sylvain MELLA (06.03.04.91.64),

. Mme Christine KELLER  
(06.25.65.24.52).

L'assemblée générale de l'U.S.R se tiendra le **samedi 26 septembre à 17h** à la salle Jean-Pierre PIPERAUX, en comité restreint suite aux nouvelles mesures imposées.

## **INFORMATION à destination des parents d'un jeune enfant jusqu'à 6 ans**

### **Vous recherchez un mode d'accueil sur le territoire de la Communauté d'agglomération du Val de Fensch**

Pour vous renseigner sur les différents modes d'accueil proposés et répondre à vos questions, nous vous invitons à contacter le Relais Assistants Maternels RAM " La Luciole" géré par la Communauté d'agglomération du Val de Fensch situé :

10 rue Mendès France à Hayange – Tél : 03 82 53 31 37

[ramlaluciole@agglo-valdefensch.fr](mailto:ramlaluciole@agglo-valdefensch.fr)

Afin de vous accompagner dans votre recherche, nous vous indiquons que la Communauté d'agglomération du Val de Fensch regroupe 10 communes et dispose de 8 crèches communautaires à : Uckange, Fameck, Florange, Serémange-Erzange, Hayange, Nilvange et Neufchef. S'ajoutent également près de 400 assistants maternels agréés, 2 maisons d'assistantes maternelles et des micro-crèches privées à Fameck, Florange et Nilvange.

Pour un accueil en structure publique, les demandes d'inscription pour les familles résidentes sur la Vallée de Fensch sont analysées prioritairement. Vous pouvez faire une demande auprès de chacune des crèches, **indépendamment de votre commune** de résidence. Il convient que vous déposiez un dossier de pré-inscription **dans chaque structure d'accueil** qui vous intéressent, en indiquant un ordre de priorité.

Pensez à anticiper vos démarches le plus tôt possible. Le dossier de pré-inscription pour les crèches est disponible sur notre site internet [www.agglo-valdefensch.fr](http://www.agglo-valdefensch.fr) à la rubrique vie pratique / petite enfance, et auprès de chacune des crèches :

- **Fameck** - 50 places – Multi accueil Le Rêve Bleu : 03 82 58 49 77  
ma.revebleu@orange.fr
- **Florange** - 35 places – Multi accueil Les Minipouss' : 03 82 59 07 27  
sma-lamoisson@orange.fr
- **Hayange** - 55 places - Multi accueil La Maison des Doudous : 03 82 85 33 51  
maison-des-doudous@agglo-valdefensch.fr
- **Neufchef** - 10 places – Micro crèche La Souris Verte: 09 61 62 69 24  
lasourisverte.crf@orange.fr
- **Nilvange** - 38 places – Multi accueil Les Petits Patapons: 03 82 34 34 36  
petitspatapons.crf@orange.fr
- **Serémange-Erzange** - 25 places : Multi accueil La Pommeraie: 03 82 82 31 63  
lapommaie@csc-seremange-erzange.fr
- **Uckange** - 40 places – Multi accueil Les Petits Pas: 03 82 86 26 62  
csc.multi@orange.fr
- **Knutange** – 10 places – Micro crèche 3 petits chats: 03 82 86 38 08  
mc3petitschats.crf@orange.fr
- **Algrange** – 10 places – Micro crèche Les Petits Pandas : Ouverture prévue début 2021

Pour l'accueil de votre enfant, vous pouvez également solliciter une assistante maternelle agréée. Nous vous invitons à contacter le Relais Assistants Maternels RAM " La Luciole" géré par la Communauté d'agglomération du Val de Fensch situé :

10 rue Mendès France à Hayange – Tél : 03 82 53 31 37

Les sites internet (<http://tam.cavf.fr/> et <https://mon-enfant.fr/> ) et le formulaire [Mon Offre emploi-Accueil](#) notre site internet [www.agglo-valdefensch.fr](http://www.agglo-valdefensch.fr), à la rubrique vie pratique / petite enfance, présentent les annonces des assistantes maternelles disponibles. Le RAM vous informera sur l'ensemble des démarches

Le territoire compte également deux maisons d'assistantes maternelles (MAM) :

- la MAM « Le Château des petits trésors » - 4 rue de Wendel à Hayange  
Tél: 09 53 47 46 62 et 06 24 49 71 93 -  
[mam.lechateaudespetitstresors@gmail.com](mailto:mam.lechateaudespetitstresors@gmail.com)
- la MAM « Baby Academy », 77 avenue de Lorraine à Florange  
Tél: 06 67 59 37 84 et 06 63 61 35 84  
[mam.babyacademy@gmail.com](mailto:mam.babyacademy@gmail.com)

Pour trouver un mode d'accueil en urgence ou en horaires atypiques, dans le cadre d'un retour ou d'un maintien dans l'emploi ou d'un accès à une formation, vous avez la possibilité de faire appel à l'association ALYS (anciennement AFAD) et son dispositif « Taties à toute heure » de garde au domicile des parents. Cette association se situe :

6 rue Pablo Picasso à Ennery - Tél : 03 87 34 43 43

Vous trouverez toutes les informations dans notre « Guide Petite Enfance » du Val de Fensch, destiné aux parents et aux professionnels de la Petite Enfance. Celui-ci est consultable et téléchargeable depuis notre site internet [www.agglo-valdefensch.fr](http://www.agglo-valdefensch.fr), à la rubrique vie pratique / petite enfance